

Communiqué

Le 12 mai 2020

Aux proches aidants significatifs et à nos familles

Mesdames, Messieurs,

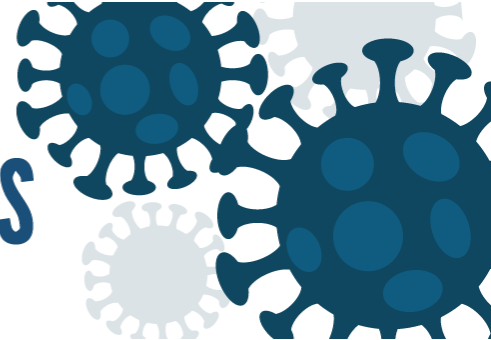
Les visites des proches aidants seront possibles à compter du 11 mai 2020 dans la plupart de nos résidences, sous réserve du respect de conditions spécifiques, et que la personne proche aidante significative puisse apporter du soutien à une personne aînée en résidence. Nous travaillons de concert avec le gouvernement et suivons les directives et recommandations mais nous sommes très inquiets des conséquences du déconfinement rapide et ouvert de nos résidences, alors que nous avons vécu des éclosions importantes dans certains de nos résidences malgré des mesures de confinement strictes.

Le bonheur et la santé mentale de chacun de nos résidents est aussi au cœur de nos préoccupations, mais ne peut primer sur la sécurité de l'ensemble de nos résidents. Les mesures strictes de confinement imposées à ce jour ont des impacts pour les personnes vivant dans nos milieux de vie et pour leurs proches.

Nous allons communiquer lundi le 11 mai avec tous les proches aidants qui se sont inscrits via tousensemble@excelsoins.com pour discuter des modalités, céder un rendez-vous pour une première visite et une formation sur nos procédures de sécurité et sur les façons de procéder adaptées à chacune de nos résidences.

Afin d'assurer la sécurité de nos résidents, nous souhaiterions que le proche aidant et l'aîné soient tous les deux négatifs à la COVID-19. Le proche visité ne doit pas être symptomatique ou, s'il a subi la COVID, il doit en avoir été déclaré guéri. Nous savons que ce critère excède ce qui est demandé par le ministère, mais nous demandons la collaboration de tous pour assurer la sécurité de nos aînés. Nous sommes en lien avec le ministère pour exclure, par mesure de sécurité pour nos résidents, certaines résidences aux prises avec une éclosion récente, et nous tiendrons notre communauté au courant des développements.

Nous vous rappelons les modalités prévues dans la directive ministérielle et les discussions avec les CIUSSS/CISSS pour leur mise en œuvre. Le proche aidant devra prendre rendez-vous pour les heures auxquelles il désire apporter son support. Dans la résidence, le proche aidant devra s'engager à ne visiter que son proche, aucune



exception ne sera permise. Il sera permis de faire des activités dans la chambre, ou d'aller à l'extérieur dans la cour de la résidence. La nourriture apportée de l'extérieur devra avoir été préparé commercialement. Les cadeaux et les objets devront être désinfectés à l'entrée. Nous vous demandons de porter des vêtements fraîchement lavés. Bien que nous encourageons la sortie à l'extérieur, nous vous demandons de ne pas sortir du terrain de la résidence avec votre proche.

À votre arrivée, vous devrez inscrire votre nom dans le registre, vous soumettre à la prise de votre température sans contact, et remplir le questionnaire socio-sanitaire. Ne soyez pas surpris si des changements sont survenus dans la résidence. Selon la situation, plusieurs aires communes ont été fermées et différentes mesures de confinement ont dû être prises pour prévenir ou contrôler la propagation du virus. Notre souhait le plus cher est de revenir le plus rapidement à la normale.

Procédure à suivre pour vous inscrire si ce n'est déjà fait

- Compléter le questionnaire de pré-triage proches aidants soignants (disponible sur notre site www.excelsoinscoronavirus.com) et nous le transmettre par courriel au tousensemble@excelsoins.com;
- Lire attentivement le résumé des principales consignes à suivre pour les proches aidants soignants (disponible au www.excelsoinscoronavirus.com).

Il faut travailler tous ensemble à ramener les sourires partout dans nos résidences. Votre soutien est précieux et certainement attendu, et nous comptons sur la collaboration de chacun pour maintenir la sécurité de tous.

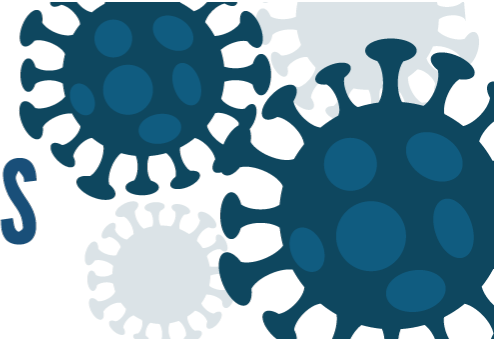
Formation sur les mesures de sécurité

Excelsoins et les CIUSSS/CISSS ont mis sur pied des formations destinées aux proches aidants significatifs. Grâce à ceux-ci, les aidants pourront bénéficier des acquis nécessaires pour limiter leurs déplacements de façon sécuritaire au sein de la résidence, appliquer les mesures d'hygiène et prendre soin de leur aîné, tout en priorisant leur sécurité et celle des autres. La formation Excelsoins est disponible sur le web à l'adresse suivante :

<https://bit.ly/3bonF5T>

En ce qui concerne la formation mise en place par les CIUSSS/CISSS nous vous communiquerons les modalités pour vous inscrire lors de votre inscription.

Ces formations incluent des formations sur les mesures d'isolation qui ne sont pas applicables à tous.



Visites à l'extérieur de la résidence

Le gouvernement a également annoncé la semaine dernière la reprise des sorties pour les aînés en résidence et en CHSLD. Compte tenu de la vulnérabilité de notre clientèle, nous vous demandons de limiter ces sorties à la cour de la résidence, de respecter en tout temps le 2 mètres de distanciation sociale. Vous serez invité à porter un masque en tout temps et à pratiquer une hygiène des mains parfaite. Si la personne que vous venez visiter, doit se déplacer en fauteuil adapté, nous vous invitons à limiter le contact avec cette dernière. Le fauteuil sera désinfecté après votre visite.

Nous travaillons à mettre en place des parloirs sécuritaires tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de nos résidences afin de reprendre les contacts de façon sécuritaire.

Tous ensemble contre le COVID-19!

Christian G. Archambault
Président
